

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 39

En exercice: 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : 2 2 0CT. 2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le dix-sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents :

M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALIMme CUILLIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUETM. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZMme ROVARINO- M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M.
LICCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO- M. LARLET- M.WAHARTE

Pouvoirs:

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA - M. OULIE à M. MERSALI - Mme ATTAF à M. AMAR - Mme ROSADONI à M. PIQUET - Mme CHAUVIN à Mme MICHEL- - M. JESNE à M. PORTE - M. DE SOUZA à Mme HAMOU-THERREY - M. BOCCIA à M. ALLIOTTE

Absents: M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES N°1 ET N°2

N° Acte : 5.3

Délibération n°24-150

Vu l'Article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales Vu la délibération N° 22-48 créant et composant 2 commissions municipales Vu la délibération N° 22-182 modifiant les membres de la commission municipale N°1

Considérant les démissions de plusieurs élus du Conseil Municipal au cours des derniers mois, il convient de modifier les membres des commissions municipales N°1 et 2.

Considérant que la composition des commissions municipales respecte le principe de représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les membres de la Commission municipale N°1 « Enfance Sports Culture » et « Vie citoyenne, Développement urbain » et de la Commission municipale N°2 « Ressources », « Services Techniques » « Communication », « Animation » et « Police municipale »

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver la modification des membres des commissions municipales N°1 et N°2

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

DIT que : -La liste des membres de la commission municipale N°1 « Enfance Sports Culture » et « Vie citoyenne, Développement urbain » est la suivante :

Commission 1 « Enfance Sports Culture » et « Vie citoyenne, développement urbain »

Président : le Maire

Membres:

M. MONDOLONI - Mme DESCLOUX - Mme CUILLIERE - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL JP - M. PIQUET - M. AMAR - Mme CZURKA - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CHAUVIN - Mme MERAKCHI - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - M MENGEAUD - M. LICCIA - Mme SAHUN - M. SANCHEZ - M. LARLET- M. BORELLI -

- La liste des membres de la commission municipale N°2 « Ressources », « Services Techniques » « Communication », « Animation » et « Police municipale » est la suivante :

<u>Commission 2 « Ressources », « Services Techniques », « Communication », « Animation » et « Police municipale »</u>

Président : le Maire

Membres:

M. MONDOLONI - Mme ATTAF - Mme MICHEL - M. MATHON - Mme ROVARINO - M. SAHRAOUI - M. RENAUDIN - M. GARDIOL - M. AMAR - M. DE SOUZA - Mme BERTHOLLAZ - M. SAURA - M. OULIE - Mme DESCLOUX - Mme HAMOU THERREY - M. ALLIOTTE - M. BOCCIA- M. WAHARTE - M. SANCHEZ - M. BORELLI

POUR EXTRAIT CONFORME VITROLLES, le 21/10/2024

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation La Directrice des Affaires Juridiques et Institutionnelles

C. LANZARONE

M. SAHRAOUI